



2, BLD. SAINT DENIS
75010 PARIS
TEL. 01.42.39.93.52
info@prodisarl.eu
www.prodisarl.eu

S.A.R.L AU CAPITAL DE 9.147 €
R.C. PARIS B 315 311 316
SIRET 315 311 316 00022
N° T.V.A. : FR 48315311316

Prodi – Conditions Générales de vente

Article 1: APPLICABILITE

Ces conditions sont applicables aux ventes de tous matériels (ci-après les Produits) conclues entre la société Prodi SARL (ci-après Prodi) et ses clients professionnels (ci-après le ou les Client(s)). Elles sont applicables dans leur intégralité dès confirmation de la commande par Prodi. Elles sont applicables à l'exclusion de toutes conditions d'achat du Client, sauf accord dérogatoire négocié, écrit et signé entre les parties.

Article 2: COMMANDES

2.1 Seules les commandes confirmées par Prodi sont valables. Prodi se réserve le droit de refuser la vente de Produits à ses Clients, ce dont elle les informe par écrit.

2.2 Après leur acceptation, les commandes ne peuvent être modifiées qu'avec l'accord exprès de Prodi, Prodi se réservant le droit d'exiger des dommages-intérêts.

Article 3: PRIX

3.1 Sauf accord exprès de Prodi, les prix sont entendus avec une livraison incluse tel que prévue 4.2, nets de TVA, assurances et manutention non compris.

3.2 Tous les prix sont exprimés en Euros.

3.3 Prodi se réserve le droit de modifier le prix des Produits pour refléter les changements de date de livraison, de quantité ou de spécifications demandés par le client après validation de la commande ou rendus nécessaires par une information insuffisante ou erronée donnée par le client.

Article 4: CONDITIONS DE LIVRAISON

4.1 Les délais de livraisons sont donnés à titre indicatif.

4.2 Sauf accord exprès contraire des Parties, les livraisons sont faites franco au lieu et à la date désignés par Prodi dans le bon de commande et confirmés par e-mail le reste à charge du client.

4.3 Le Client sera informé des éventuels retards de livraison que Prodi pourrait anticiper. Dans ce cas, le Client ne peut exiger de dommages-intérêts de quelque nature que ce soit. Les livraisons pourront être réalisées en plusieurs fois pour une même commande avec l'accord préalable du Client.

4.4 En cas d'évènement de force majeure, le retard éventuel de livraison ne pourra donner lieu au versement d'aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

Article 5: PAIEMENT

5.1 Sauf accord préalable exprès, le paiement des Produits devra être réalisé dans un délai maximal de quarante-cinq jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.

5.2 Un paiement préalable à la livraison, partiel ou total, pourra être exigé par Prodi le cas échéant sans avoir à être justifié.

5.3 Les déductions, réductions, avoirs, remises ou compensations pourront être prises en compte sur le montant facturé à la stricte condition d'un accord préalable écrit de Prodi.



2, BLD. SAINT DENIS
75010 PARIS
TEL. 01.42.39.93.52
info@prodisarl.eu
www.prodisarl.eu

S.A.R.L AU CAPITAL DE 9.147 €
R.C. PARIS B 315 311 316
SIRET 315 311 316 00022
N° T.V.A. : FR 48315311316

5.4 En cas de retard de paiement, le Client est redevable automatiquement, dès le jour suivant l'échéance de pénalités fixées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et au minimum à 7% par an, sans préjudice de tout autre recours ouvert à Prodi.

5.5 En cas de retard de paiement par le Client, Prodi est autorisé à suspendre l'exécution des commandes et des livraisons et/ou à refuser toute commande.

5.6 Tout Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant minimal est 40€. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Prodi pourra demander une indemnisation complémentaire portant sur l'ensemble des frais de toute nature exposés pour obtenir le recouvrement.

Article 6: PROPRIETE INTELLECTUELLE

6.1 Le savoir-faire et les droits de propriété intellectuelle contenus dans les documents de toute nature remis au Client demeurent la propriété des fournisseurs de Prodi ou de Prodi et devront être traités comme des informations strictement confidentielles. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune divulgation, Prodi se réservant la possibilité d'agir aux fins de faire cesser le dommage et d'en obtenir l'indemnisation.

6.2. Le Client s'interdit de modifier le nom, le logo, la marque de Prodi. Il s'interdit également d'utiliser les noms, logos et marques des fournisseurs de Prodi, sauf accord exprès préalable.

6.3 Le Client s'interdit d'utiliser le nom Prodi comme nom de domaine ou dans son adresse e-mail. Le Client est seul responsable du contenu de son site Internet.

Article 7: CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les Produits resteront la propriété exclusive de Prodi jusqu'à leur paiement intégral, y compris en cas d'intégration ou d'attachement du Produit à un autre matériel. Le droit de suite de Prodi s'appliquera également, le cas échéant, au prix ou à la partie du prix de revente de ce matériel, ainsi qu'à l'indemnité d'assurance qui leur serait subrogée. Le Client prendra toutes les mesures nécessaires pour en informer dûment ses créanciers en temps utile de l'existence de cette clause de réserve de propriété.

Article 8: GARANTIE

8.1 Prodi n'offre pas de garantie commerciale en dehors de celle éventuellement prévue par les fabricants des Produits.

8.2 Prodi garantit la conformité de ses Produits aux spécifications sur lesquelles les parties se sont contractuellement accordées et dans des conditions d'utilisation normale (conformément au manuel d'utilisation). En cas de défaut ou de non-conformité, Prodi pourra, selon son choix, remplacer ou rembourser le Produit sans frais pour le Client et dans un délai raisonnable.

8.3 En cas de problème de qualité ou de conformité, le Client doit en informer Prodi immédiatement. Un Produit pourra être considéré défectueux ou non-conforme uniquement après contre-examen par Prodi. Le contre-examen sera réalisé sur la base d'un rapport détaillé du Client et après son retour pour inspection à l'adresse déterminée par Prodi. Le Client devra dûment démontrer que le défaut était présent ou inhérent à la livraison par Prodi, la charge de la preuve pesant exclusivement sur le Client. Dans cette hypothèse, et s'il n'est pas réparé, le Produit échangé devient la propriété de Prodi.

8.4 Les petites imperfections et défauts de qualité ou esthétiques ne sauraient constituer des cas d'ouverture de la garantie.



2, BLD. SAINT DENIS
75010 PARIS
TEL. 01.42.39.93.52
info@prodisarl.eu
www.prodisarl.eu

S.A.R.L AU CAPITAL DE 9.147 €
R.C. PARIS B 315 311 316
SIRET 315 311 316 00022
N° T.V.A. : FR 48315311316

8.5 Le remplacement d'un Produit défectueux n'entraîne pas d'extension de la période de garantie.

8.6 La garantie n'est applicable que sur présentation du code d'identification du Produit ou du lot. En outre, Prodi n'est pas responsable en cas de dommage direct ou indirect causé par des matériels ou pièces non fournis par Prodi qu'ils soient extérieurs ou attachés au Produit.

8.7 Prodi ne sera pas responsable en cas de défaut ou de non-conformité découlant de l'usure normale, du mauvais usage, de la négligence, d'un accident, d'une installation non-conforme, d'une réparation, d'une mauvaise manutention ou stockage, de modifications du Produit réalisés par le Client ou ses agents.

8.8 Comme condition de la garantie, le Client devra apporter la preuve que les Produits ont été installés par un personnel qualifié dans un atelier professionnel en utilisant les outils adéquats et selon les instructions des manuels et/ou instructions d'installation et les normes techniques des constructeurs.

8.9 Dans les cas où il apparaît que Prodi est responsable du défaut ou de la non-conformité, Prodi prend en charge les frais de livraison et de test. Dans le cas contraire, ces frais restent à la charge du Client.

8.10 Prodi pourra demander au Client en cas de défaut sérieux constaté par ses fournisseurs de retirer l'ensemble des Produits concernés du marché (action de rappel des Produits). Dans ce cas, les frais de rappel ne seront à la charge de Prodi que si sa responsabilité est dûment démontrée.

8.11 Les coûts d'assemblage et désassemblage du Produit par le Client ou ses agents ne sont pas couverts par la garantie sauf accord exprès des parties.

Article 9: RESPONSABILITE

9.1 Hors des cas prévus à l'article 8, Prodi ne saurait être tenu responsable que des dommages directs découlant d'une faute ou négligence dûment démontrée de sa part.

9.2 En tout état de cause, cette responsabilité est plafonnée à la valeur hors taxe et hors frais des Produits.

9.3 Prodi ne saurait être tenu pour responsable des dommages corporels, décès ou dommages immatériels causés au Client, de la perte de chance, du manque à gagner, de la diminution de chiffre d'affaires, de clientèle, de production et/ou d'image. De façon générale, l'indemnisation de tout dommage indirect est strictement exclue.

Article 10: DIVERS

10.1 Prodi se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment.

10.2 Prodi enverra la dernière version de ses conditions générales de vente en vigueur à chaque vente conclue.

10.3 La loi Française est seule applicable aux ventes de Produit. La Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

10.4 Tout différend relèvera exclusivement du Tribunal de commerce de Paris.